

INSCRIPTIONS 2022

REPRISE DES COURS:
LUNDI 05 SEPT

LE JOUR DE VOTRE INSCRIPTION:
AFIN DE FACILITER LES DEMARCHES IL EST PREFERABLE DE SE MUNIR
DU DOSSIER COMPLET QUE VOUS POUVEZ IMPRIMER SUR NOTRE SITE
www.jazzartdanse.com

LE REGLEMENT DE L'ANNEE SERA EFFECTUE
LE JOUR DE L'INSCRIPTION SOIT:
- EN 10 X CHEQUES MENSUELS
- EN 3 X CHEQUES TRIMESTRIELS
- EN ESPECES CHAQUE MOIS

TOUT MOIS COMMENCE EST DU
LE REMBOURSEMENT DES COTISATIONS
SE PRATIQUERA SEULEMENT SOUS CONDITIONS.*

*(Blessure, accident ou demenagement accompagné
d'un certificat medical ou justificatif de domicile)

LE PAIEMENT DES COSTUMES DE FIN D'ANNEE
EST A REGLER A PARTIR DU MOIS DE JANVIER,
JUSQU'A FIN AVRIL DERNIER DELAI.

Jeudi 1er Sept
Vendredi 2 Sept
16h30 - 19h30

Samedi 3 Sept
10h - 12h

